



Conduite sans permie et sans assurance

Par **ckll**, le **18/01/2013** à **16:59**

bonjour voila je souhaite avoir une reponce si sais possible je vait vous racompter mon probleme

voila j'ai 27 ans 4 ans voila la gendarmerie ma controler quand je rante chez moi et elle me demande mon permie de conduire moi je lui repond non je nai pas de permie de conduire alor elle ma dit vous allez metre votre voiture chez vous on vous suis et apres j'ai été a la gendarmerie elle ma fait mon procer verbale je lui dit que j'avait mon code et que j'avait passer mon examen de conduite le 16 novembre 2012 et que je devait repasser en deuxieme foie au moi de fevrier 2013 quesque je risque pour non permie de conduire et non assurance j'ai rendez vous au moi de mars au tribunal la gendarme ma pas mie d'amende ni sesis la voiture mon dossier était vierge sais ma premiere betise de ma vie et pas d'alccole merci de me repondre au plus vite merci

Par **chaber**, le **18/01/2013** à **17:16**

bonjour

Avez-vous consulté les post-it, rédigés par Tisuisse, relatifs à la conduite sans permis et le défaut d'assurance?

Par **ckll**, le **18/01/2013** à **17:22**

quesque je risque sinon parceque je suis pas recidive sais ma premiere connerie et si mon

code seras annuler ou pas et si il vas me metre une ammende ou aussi pendant combien de temps j'aurais pas droit de conduire

Par **ckll**, le **24/01/2013** à **14:22**

quesque je risque pour rouler sans permie de conduire sans assurance et sans etre recidive
sais un e premiere betise malgree que j'ai passer une premiere examain de conduite et la je
devait le repasser au moi de fevrier mes vue que je me suis fait arreter je peux pas alor je
voudrait savoir quesque je vait avoir en plus le procureur a pas prie en compte la carte grise
qui n'ai pas ajour veuillez bien me repondre au plus vite sa me tracasse dans ma tete mercie